

DOSSIER D'INSCRIPTION AU SALON DES ARTS ET DU PAYSAGE EN VAL DE LUYNES

Le Plan de Paysage en Val de Luynes réunit 5 communes (Berthenay, Luynes, Saint Etienne-de-Chigny, Saint Genouph et Savonnières) pour définir leur valeurs paysagères et réfléchir sur la sauvegarde du paysage en Val de Luynes ainsi qu'à son animation par la mise en place d'actions programmées.

Vous êtes artiste professionnel ou amateur ? En écho à cette démarche, le centre culturel La Grange vous propose dans le cadre d'une exposition collective de partager votre regard sur la richesse du paysage du Val de Luynes. Chaque participant peut proposer une à quatre oeuvres (toutes techniques acceptées) réalistes ou abstraites sur sa définition, sa vision et son ressenti quant au paysage Luynois et ses alentours.

Le dossier d'inscription est à retourner complété par mail avant le 25 mars 2017 à l'adresse suivante : **projet@luynes.fr** ou par courrier à l'attention du service culturel :

Mairie de Luynes
Place des Victoires
BP 6
37230 LUYNES

COORDONNÉES :

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone : Mail :

STATUT :

Professionnel / Amateur / Association (*razer la mention inutile*)

N° de Maison des Artistes :

N°	Titre de l'oeuvre	Dimensions	Technique(s) utilisée(s)
1			
2			

3			
4			

**QUELQUES LIGNES SUR VOS MOTIVATIONS ET SUR LE LIEN DES OEUVRES PROPOSÉES
AVEC LA THÉMATIQUE DU PAYSAGE EN VAL DE LUYNES :**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PIÈCE À FOURNIR POUR FINALISER LE DOSSIER :

Des photos de bonne qualité (300 dpi) des oeuvres proposées seront à envoyer par mail à projet@luynes.fr

Pour les artistes professionnels, un curriculum vitae et un texte présentant la démarche artistique seront à joindre au bulletin d'inscription.

MODALITÉS PRATIQUES POUR L'EXPOSITION :

Les oeuvres sélectionnées devront être déposées directement à La Grange après prise de rendez-vous auprès du service culturel la semaine du 22 au 27 mai. Elles devront être retirées à l'issue du salon le dimanche 4 juin entre 17h30 et 20h ou en cas d'indisponibilité le mercredi 7 juin de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Les croquis, dessins, peintures et photographies devront obligatoirement être présentées encadrées et posséder un système de fixation.

Les sculptures devront être proposées avec un support de présentation.

Les critères de sélection prendront en compte le respect de la thématique, la créativité, l'originalité, la qualité technique et la cohérence de l'exposition.

Les oeuvres proposées seront soumises à un comité de sélection qui se réunira fin mars / début avril et qui sera chargé d'étudier les différentes propositions afin de mettre en place le salon qui aura lieu du 31 mai au 4 juin 2017 à La Grange.

CONTACT :

Service culturel - Mairie de Luynes
Place des Victoires
BP 6
37230 LUYNES
02 47 55 56 60 - projet@luynes.fr